

**Objet : Délibération n° 15 11 04 : MARCHÉ DE FOURNITURE DE COLLECTE**

L'an deux mille quinze, le vingt-six novembre, le Comité du Syndicat Mixte de la Mouillonne s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCVA, sous la présidence de M. ZDAN Michel.

Présents : MM. MARQUIE Serge (AURIBAIL) - DISSEGNA Patrick (AUTERIVE) - BLANCHOT Dominique (BEAUMONT/LEZE) – CAUNOIS Marie-Hélène (CAUJAC) - GUY David (CINTEGABELLE) - LACAMPAGNE Patrick (ESPERCE) - LORRAIN Jean-Luc (GRAZAC) - ASQUIE Jacques (GREPIAC) – VESELY Guy (LABRUYERE-DORSA) – DEMANGE Serge (LE VERNET) - COUZIER Jean-Jacques (MAURESSAC) - RAMOS J-Louis (MIREMONT) - DUPRAT Serge (PUYDANIEL) - BEZIAT Denis (VENERQUE) – RIVELLA Alain, BLANC Jean-Claude, ZDAN Michel, PASQUET Wilfrid, AZEMA René, POURRINET Jacques, CHENIN Jean - CAILLAT Pierre-Yves (CC Vallée de l'Ariège), BAYONI Pascal, ROUANNE Jean-Claude - MUNOZ Floréal, TISSEIRE Bernard (C.C. Lèze-Ariège-Garonne)

Excusé et représentés : MM. BRIOL Patrick (CAUJAC) représenté par Mme CAUNOIS Marie-Hélène - PERRACHE Sabine (CCLAG) représenté par M. MUNOZ Floréal.

Excusés : MM. CAZAJUS Joël (LAGRACE-DIEU) - MAGGIOLO Serge (CCVA) - DIDIER Claude (CCVA) – SIRABELLA Roger (CCVA) - ESTANG Nadia (CCLAG)

Secrétaire de séance : M. DAVID Guy

Monsieur le Président rappelle le marché qui a été lancé le 28/07/2015 sur la plateforme dématérialisée Klekoon et le JOUE concernant la fourniture liée à la collecte des ordures ménagères et des recyclables secs et compostage individuel. La date de remise des offres était le 20/11/2012.

La CAO s'est réunie une première fois pour l'ouverture des plis le 02/11/2015, puis le 19/11/2015, après analyse des offres afin de proposer un choix.

Le marché comptait 12 lots dont 2 ont été déclarés infructueux faute de réponse (lot 9 : sacs fins de précollecte du verre, et lot 10 : sacs poubelles imprimés) .

Pour les autres lots il est proposé de retenir :

LOT 1 : BACS ROULANTS 120L, 240 L, 340L et 660L d'ordures ménagères et de recyclables secs : l'entreprise Conteneur pour un montant annuel maximum de 55 766.00 € HT

LOT 2 : COMPOSTEURS INDIVIDUELS : l'entreprise Quadria pour un montant maximum annuel de 9 407.00 € HT

LOT 3 : LOMBRICOMPOSTEURS : l'entreprise Vers la Terre pour un montant maximum annuel de 3 975.00 € HT

LOT 4 : SACS DE PRECOLLECTE : l'entreprise Plast Up pour un montant maximum annuel de 14 500.00 € HT

LOT 5 : COLONNES AERIENNES APPORT VOLONTAIRE : l'entreprise Plastic Omnium pour un montant maximum annuel de 10 753.58 € HT

LOT 6 : COLONNES AERIENNES APPORT VOLONTAIRE avec orifice en bas : l'entreprise Plastic Omnium pour un montant maximum annuel de 5 043.76 € HT

LOT 7 : COMPOSTEURS COLLECTIFS : l'entreprise Emeraude pour un montant maximum annuel de 3 216.30 € HT

LOT 8 : OUTILS DE BRASSAGE SPECIAL COMPOSTEURS : l'entreprise Quadria pour un montant maximum annuel de 221.60 € HT

LOT 11 : PETIT BIO SEAU POUR COMPOSTAGE : l'entreprise Quadria pour un montant maximum annuel de 446.00 € HT

LOT 12 : GRAND BIO SEAU POUR COMPOSTAGE : l'entreprise Quadria pour un montant maximum annuel de 802.50 € HT

Il demande au Comité Syndical de se prononcer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, la proposition du Président et le mandate pour signer les marchés avec les sociétés Contenur, Quadria, Vers la Terre, Plast Up, Plastic Omnium, Emeraude ainsi que tout document administratif et financier concernant cette opération et pour solliciter une aide financière auprès de l'ADEME et du Conseil Départemental.

Ainsi fait et délibéré, les jours,  
Mois et an que dessus

Le Président

M. ZBANK

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The signature is stylized and appears to be 'M. ZBANK'. The stamp is circular with a double border and contains the text 'M. ZBANK' in the center. The stamp is partially obscured by the signature and some diagonal lines drawn across it.